



Monsieur le Président de la République Française

Je me permets de vous écrire au sujet de la relation Corail directe en aller retour entre Rodez et Paris dont la disparition est prévue par la SNCF le 10 décembre 2006.

Depuis plusieurs mois nous avons déjà écrit au ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, au ministre des transports, au Premier ministre, à madame Idrac Présidente de la SNCF et à son prédécesseur et nous n'avons reçu aucune réponse. La disparition de ce train concerne les populations de 4 départements le Lot, l'Aveyron, le Tarn et le Tarn et Garonne.

C'est donc un grand nombre de citoyens et d'élus qui s'inquiète de cette situation. Déjà environ 35000 personnes ont signé une pétition et plusieurs dizaines de communes ont voté à l'unanimité des délibérations pour demander le gel de la décision unilatérale de la SNCF. Ils demandent la mise en place, comme le prévoit la charte des services publics et au public, signé par votre Premier ministre le 23 juin 2006 lors du congrès des maires de France à Mende, une véritable concertation sous l'égide du représentant de l'Etat en Midi Pyrénées. Il ne reste plus que vous pour mettre en place cette concertation, nous comptons sur vous.

Veuillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de mes salutations républicaines

Christophe Schimmel pour le comité de défense de la ligne directe Rodez Paris et promotion du rail en midi pyrénées

E-Mail [bva46@hotmail.com](mailto:bva46@hotmail.com)